

## COMMUNIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE (INAM)

L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) porte à l'attention de ses assurés et partenaires qu'il est observé, depuis un certain temps, des actes d'escroquerie orchestrés par des individus mal intentionnés, se faisant passer pour des agents de l'INAM, appelant ou envoyant des messages aux assurés pour réclamer des paiements par transfert d'argent via T-money ou Flooz afin de traiter leurs demandes.

L'INAM tient à rappeler à ses assurés et partenaires que ses services sont délivrés dans le cadre de procédures bien établies et que ses individus qui réclament des paiements le font en leur nom personnel.

L'INAM appelle ses assurés et partenaires à la plus grande vigilance et leur demande de contacter son centre d'appel au 8220 ou se rendre dans ses bureaux pour obtenir les informations idoines afin d'éviter toute arnaque.

Fait à Lomé, le 17 JUIN 2022



La Direction Générale